

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MAI 2023

(Validé en Conseil d'Administration du 13 juin 2023)

---

## ORDRE DU JOUR

### → VIE ASSOCIATIVE :

- Composition des Commissions
  - ✓ Commissions Ateliers / EVS / Radio / Cinéma
  - ✓ Commission Financière
  - ✓ Commission CSE
- Cinéma
  - ✓ Eléments DSP
  - ✓ Tarifs
  - ✓ Point sur les entrées
- Ateliers
  - ✓ Saison 2023/2024 : tarifs / quotients

### → INSTANCES :

- Réflexion évolution sur la gouvernance : retour sur l'AG de la MPT Fantasia
- Préparation rencontre des 15 mai, 27 mai et 16 juin 2023
- Calendrier des instances

#### 1) Lecture du PV du 7 Avril 2023

Nombre de votants : 13

*2 NPPV*

*1 abstention*

*10 voix pour*

#### 2) Présentation ordre du jour

#### 3) Avenant au contrat de délégation de service public sur « Les Cinéastes »

Proposition d'avenant :

Le barème de la redevance annuelle, assis sur le Chiffre d'affaires hors toutes taxes (CAHTT) selon une formule basée sur des seuils, s'inscrit dans un cadre juridique rigide ne pouvant pas être modifié en cours de DSP.

Le choix a donc été fait d'introduire une revalorisation des seuils sur la base d'indices contractuellement définis (moyenne de 3 indices proches de l'activité concernée).

Cette modification entrera en application dès 2023 sur la base des rapports annuels 2022 et devrait conduire à une diminution de l'ordre de 5 000 euros sur l'exercice 2022 et 15 000 euros sur l'exercice 2023.

Texte de l'article 1 de l'avenant n°3 à la DSP soumis au vote :

Nombre de votants : 14

(Arrivée de Romain)

*0 NPPV*

*0 abstention*

*14 voix pour*

Article 2 : Proposition Tarifs

Augmentation proposée pour Les CINEASTES

**Pour le 9 aout 2023**

Augmentation de 0.3 euros

Pour les écoles, lycées : passage à 3 euros (augmentation de 0.5 euros)

Pour les crèches, écoles : 2.5 euros (pas de changement)

0 NPPV

0 abstention

14 voix pour

**Pour le 1er janvier 2024**

Revalorisation globale

Sauf

Pour les collèges, lycées : passage à 3 euros (augmentation de 0.5 euros)

Pour les crèches, écoles : 2.5 euros (pas de changement)

*0 NPPV*

*0 abstention*

*14 voix pour*

4) Point sur les entrées du cinéma

Par rapport à l'objectif : nombre de places 18% par rapport à l'objectif annoncé

Ticket moyen : 5,10 euros pour le mois d'Avril

5) Point sur les ateliers :

Proposition de nouveaux tarifs :

Augmentation linéaire : hausse de 3% pour les ateliers enfants, 5% pour les ateliers adultes et 4% pour les ateliers ados/adultes.

Travailler la programmation avec un groupe tarifaire :

Application d'un « index » afin d'arrondir les chiffres

Application d'un prix psychologique pour les enfants (259 au lieu de 260 euros par exemple)

Travail sur la tarification mais pas de travail sur le maintien de certains ateliers.

Travail sur la jauge dans un second temps

Gel des tarifs des intervenants des ateliers en 2022. Question posée à nouveau pour 2023-2024 car hausse des tarifs donc négociations à prévoir en usant de pédagogie pour que le nouveau tarif de l'intervenant ne soit pas excessif.

Grosse déception : perte de l'atelier Philo pour les enfants car peu d'inscrits alors que cet atelier a beaucoup de sens dans un lieu comme la MJC. Mais la demande n'est pas assez significative.

L'objectif est de trouver un équilibre et une certaine stabilité pour éviter toutes pertes qui pourraient mettre en péril l'équilibre budgétaire recherché. Il s'agit à juste titre de trouver une « souplesse dans un cadre » selon Romain.

*0 NPPV*

*0 abstention*

*14 voix pour*

#### 6) Rencontre avec la Municipalité :

Sujet de la DSP abordé, les autres sujets seront traités prochainement lors des prochains rendez-vous. Mais la municipalité est à l'écoute et entend les problématiques.

Le but reste de conserver la marque de fabrique de la MJC : proposer une offre complète aux adhérents c'est-à-dire qu'une inscription à un cours individuel donne accès à 1 cours collectif.

#### 7) Instances :

La Maison pour Tous de Coulaines a fait une Assemblée Générale Extraordinaire pour proposer une nouvelle gouvernance. Création d'un Conseil Collégial où sont intégrées des personnes du CA pour se répartir les tâches. Le groupe se partage les tâches selon les appétences et les compétences.

Ils ont changé les statuts lors de l'AGE et acté le conseil collégial au-dessus duquel il y a le CA. Si quelqu'un veut rentrer dans le conseil collégial, il le peut sans avoir un poste bien défini. Les membres du conseil collégial partagent une co-responsabilité associative.

Ils ont été accompagnés par un syndicat employeur : ELISFA

La MJC pourrait être accompagnée par HEXOPE.

Réunion le 16 mai de quelques membres du CA PREVERT avec des représentants de la Maison Pour tous de Coulaines pour réfléchir à des pistes de réflexion sur ce nouveau mode de gouvernance.

#### 8) Rencontre avec les administrateurs de la MJC

- Parler des pistes de réflexion sur « le bureau collégial » pour booster les envies de venir rejoindre le CA
- Des personnes ont apprécié la présentation d'un nouveau mode de gouvernance lors de l'AG et sont intéressées pour s'investir éventuellement dans le CA et prendre des responsabilités.
- Présentation de la MJC et mettre en avant le besoin de force vive pour animer l'association
- Livret d'accueil de la MJC comme support.

#### 9) Questions diverses :

Romain et Anaïs : Y aura-t-il un CA pour une présentation de rapports d'activités des responsables de secteur ? Le CA est d'accord avec cette présentation. Reste à savoir à quelle date en fonction des agendas et des disponibilités.

Mise en place d'un moyen de communication offensif à la rentrée en septembre. Idée d'avoir un stand sur le marché des Jacobins ou des Maillets pour faire connaître la MJC.